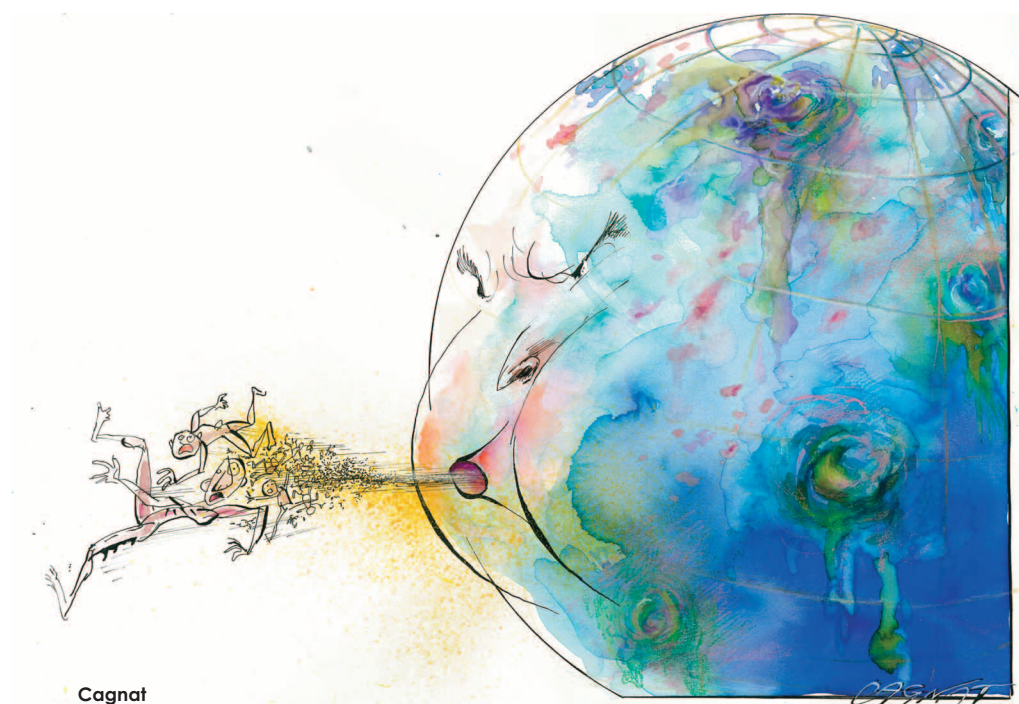




Exposition-vente de dessins de presse originaux “France, terre d’asile ?”

Au profit des mineurs isolés étrangers en France

*Les 3/4 et 9/10/11 décembre 2011 de 13 h à 20 h
Galerie des Bibliothèques, 22, rue Malher, Paris 4^{ème}*



Dossier de presse

Contacts presse

Mairie de Paris : service.presse@paris.fr 01 42 76 49 61

France terre d'asile: communication@france-terre-asile.org 01 53 04 39 93



MAIRIE DE PARIS





Depuis **40 ans**, notre organisation, France terre d'asile, vit au rythme des dérèglements du monde en s'efforçant de faire respecter **un droit élémentaire de l'homme, le droit à la protection**.

Hier, nous tendions la main aux *boat people* du Sud-Est asiatique et aux rescapés des dictatures latino-américaines. Aujourd'hui, nous aidons les réfugiés du **Kosovo**, du **Sri Lanka**, de **Russie**, d'**Arménie** ou de **République démocratique du Congo** dans leur parcours d'intégration, comme nous accompagnons des **adolescents fuyants seuls les guerre d'Irak et d'Afghanistan**.

Les crises évoluent, leurs foyers se déplacent, et si les réfugiés changent d'âge et de visage, leur besoin de protection reste le même, quelle que soit l'époque.

Pour rappeler cette permanence et la faire valoir auprès du plus grand nombre, nous avons choisi d'organiser une exposition-vente de dessins de presse. L'art et l'humour nous semblent en effet d'excellents moyens pour sensibiliser le grand public à la problématique méconnue de l'asile et des migrations.

Nous avons choisi, en cette année commémorative de notre organisation, de **mettre en lumière la question des mineurs isolés étrangers en France**. Ils sont en effet de plus en plus nombreux, épuisés par l'errance, à avoir besoin d'aide et France terre d'asile, qui leur assure une protection spécifique depuis plusieurs années, a voulu s'engager davantage auprès d'eux.

C'est pourquoi les dessins de l'exposition seront vendus à leur profit. **Le bénéfice des ventes permettra de mieux soutenir les mineurs isolés dans le Calais et ceux que nous accueillons dans nos centres pour jeunes réfugiés récemment ouverts à Paris.**



L'exposition



Kroll

Organisée avec le soutien de la Mairie de Paris et de Paris Bibliothèques, l'exposition-vente de dessins de presse se tiendra :

Les 3 / 4 et 9/10/11 décembre 2011 de 13 h à 20 h
Galerie des Bibliothèques, 22, rue Malher, Paris 4^{ème}.

L'exposition se clôturera le **dimanche 10 décembre**,
Journée mondiale des droits de l'homme.



Plantu



Willem

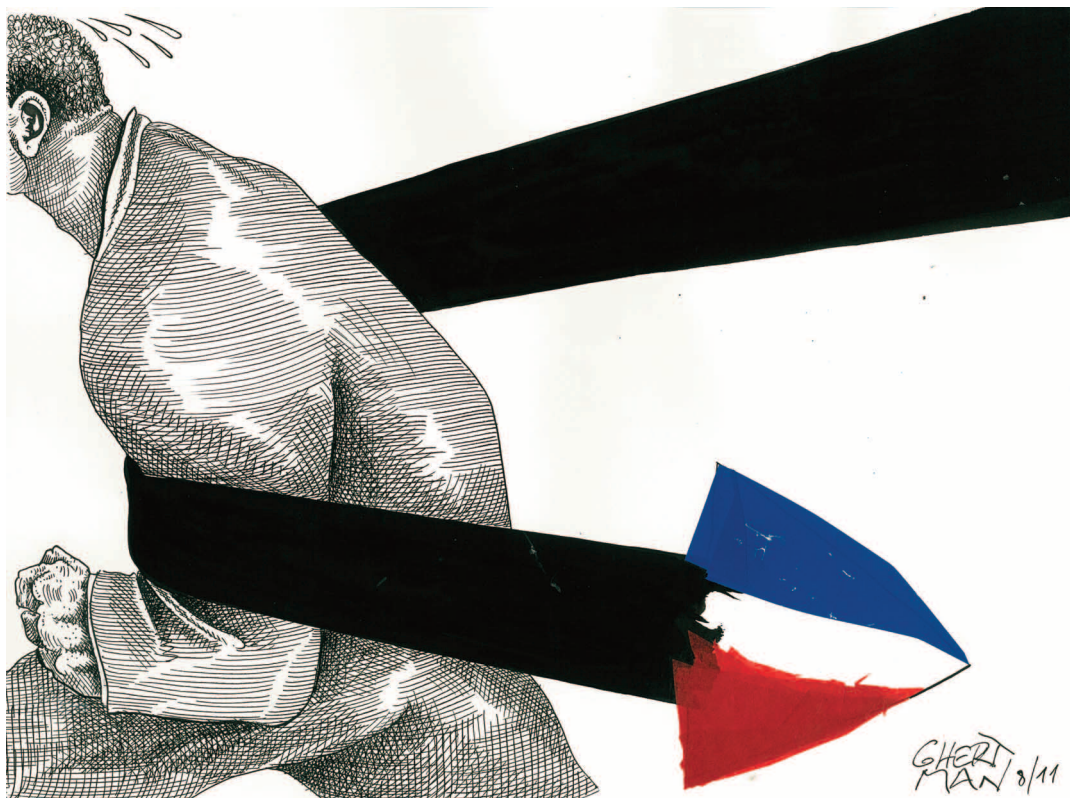
« France, terre d'asile ? »

C'est le regard de trente-trois dessinateurs de presse emmenés par Cabu, sur le comportement de la France à l'égard de ses étrangers. Ces regards, souvent féroces mais toujours drôles sont ceux de :

Aurel, Barros, Berth, Besse, Cabu, Cagnat, Catherine, Chappatte, Charb, Chimulus, Coco, Delambre, Deloire, Foolz, Ghertman, Glez, Goubelle, Honoré, Jul, Kerleroux, Kiro, Kroll, Large, Lasserpe, Lefred -Thouron, Mana Neyestani, Plantu, Potus, Rousso, Schvartz, Tignous, Willem, Wozniak...

Ces dessinateurs exercent leur talent dans les plus grands organes de presse nationaux et internationaux : *Le Canard Enchaîné, Charlie Hebdo, Siné Hebdo/Siné Mensuel, Le Monde, Libération, Le Soir* (Bruxelles), *Le Temps* (Lausanne), *Le Journal du Jeudi* (Burkina Faso)....

Ils offrent à la vente cent cinquante dessins, originaux ou tirages numérotés selon un éventail de prix adapté à toutes les bourses : à partir de 30 euros.



Ghertman

Paris et les mineurs isolés étrangers

Paris est le département qui accueille le plus de mineurs isolés étrangers en France, soit 1700 actuellement (leur nombre ayant doublé en deux ans). Ils représentent 28% de l'ensemble des mineurs isolés étrangers présents dans notre pays. Ces jeunes, pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance du département de Paris, sont placés dans toutes les structures dédiées à l'accueil des mineurs en danger, qu'il s'agisse des établissements – départementaux ou associatifs – ou des familles d'accueil. Ils représentent aujourd'hui un mineur sur quatre placé à l'Aide sociale à l'enfance à Paris. L'effort financier pour le département s'élève à 70 M€ en 2010 (contre 40M€ en 2009).

Toutefois, au moment de leur arrivée et avant qu'ils ne soient confiés au département par décision de justice, ils relèvent du dispositif de mise à l'abri, sur lequel l'Etat est compétent au titre des politiques humanitaires et d'hébergement d'urgence. Or, depuis 2003, celui-ci ne consacre que 100 places à cette mise à l'abri, sans tenir compte de l'augmentation considérable du nombre de ces jeunes.

Aussi, " outre la prise en charge des 1700 jeunes hébergés, formés et accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance, Paris a ouvert plusieurs dispositifs de mise à l'abri pour compenser le manque de places disponibles. La majorité de ces sites sont d'ailleurs gérés par l'association France terre d'asile et intégralement financés par le département de Paris " rappelle Romain Lévy, adjoint au Maire de Paris chargé de la Protection de l'Enfance.

" En 2010, Paris a en effet financé et ouvert :

- *La Maison du jeune réfugié*, gérée par France terre d'asile, dans le 18ème arrondissement de Paris, qui permet de leur proposer un accueil de jour (45 places) ;

- *L'Accueil mineurs isolés étrangers (AMIE)*, dans le 10ème arrondissement, également géré par France terre d'asile, qui propose 25 places d'hébergement ;

En 2011, le département de Paris a prolongé cet effort en ouvrant de nouvelles structures qui leur sont spécifiquement dédiées :

- *Le Service d'accueil de jour pour mineurs étrangers isolés (SAJ-MIE)*, dans le 11ème arrondissement, géré par la Croix Rouge, qui propose 25 places d'accueil de jour ;

- *Une plateforme d'accueil pour mineurs étrangers isolés*, située Quai de Jemmapes, gérée par France terre d'asile et apportant une première évaluation et une orientation ;

- 103 nouvelles places de mise à l'abri, dont 75 sont gérées par France terre d'asile et 28 par la Croix Rouge, qui permettent d'apporter à ces jeunes une solution d'hébergement et d'accompagnement lors de leur arrivée."

Aux côtés des associations engagées sur le terrain, et notamment France terre d'asile, Paris continue de réclamer que l'Etat prenne ses responsabilités pour mieux répondre aux besoins d'hébergement et d'accompagnement de ces jeunes, une meilleure répartition sur le territoire national, mais aussi leur offrir une chance d'intégration à leur majorité, en favorisant leur régularisation et leur insertion.



Cabu